

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE BIBLIOTHECAIRES

Les Manuels de bibliothéconomie et de documentation  
français, belges, suisses

MEMOIRE  
présenté par  
Béatrice ROUSSIER

sous la direction de Michel MERLAND

1978

14ème promotion



## INTRODUCTION

Le but de cette étude est de recenser, aussi complètement que possible, les manuels de bibliothéconomie et de documentation parus en France et en langue française (excepté les manuels canadiens), jusqu'à nos jours.

Un tel recensement, outre les difficultés de repérage et d'accès, pose des problèmes de définition : qu'entend t-on par manuel ? Que met-on sous les notions imprécises, extensibles et en évolution constante de "bibliothéconomie" et documentation ?

La définition du mot "manuel" par le Dictionnaire Larousse reste vague : "livre qui expose les notions essentielles d'un art, d'une science, etc." Ouvrage destiné à l'acquisition de techniques ou de connaissances dans une discipline, le manuel se distingue de certaines études par un caractère didactique, pédagogique, sinon normatif.

Ce mot a d'ailleurs une connotation légèrement péjorative, le didactisme se portant assez mal de nos jours, et le manuel faisant irrémédiablement penser à "scolaire", figé, dépassé. Ainsi certains ouvrages, qui n'affichent pas explicitement un caractère de manuel, peuvent cependant répondre à la définition, ce qui rend difficile leur repérage dans les bibliographies.

Le terme a en tous cas été pris ici dans un sens assez large : ont été pris en compte tous les ouvrages didactiques,

normatifs, ou même les cours et aide-mémoire qui fixent également, d'une certaine manière, une "doctrine", un certain état de la discipline enseignée.

On constatera d'ailleurs une double polarisation : certains manuels ont un caractère assez théorique, d'autres sont très pragmatiques.

L'on rejoint ici le problème de l'ambiguïté de la discipline bibliothéconomique : à la fois somme de connaissances et activité, ensemble de pratiques.

Le mot bibliothéconomie apparaît vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le Trésor de la langue française (1) le signale attesté dans le dictionnaire de Bescherelle en 1845 et dans le Larousse du XIX<sup>e</sup>, ainsi que dans le Larousse encyclopédique et le supplément du Robert (1970), alors que le Littré, le Grand Larousse de la langue française ignorent ce mot. Constantin Hesse l'emploie dans le titre de son manuel en 1839 (voir n° 4), et le définit comme : "cet ensemble de l'administration, du mécanisme dans le maniement des bibliothèques et de leur matériel".

Composé étymologiquement des mots bibliothèque et économie, le terme concerne bien évidemment la gestion des bibliothèques. Le problème est plus celui de son statut : science ? discipline ? technique ? Selon les définitions, l'on penche plutôt vers l'une ou vers l'autre. Le terme de discipline, souvent employé, a l'avantage de pouvoir

recouvrir à la fois un domaine de la connaissance et l'activité qui lui est liée. Le Trésor de la langue française donne cette définition, assez équilibrée : "Discipline groupant l'ensemble des connaissances et des techniques qu'exige la gestion d'une bibliothèque."

Mais ceci ne résoud pas le problème de la place de la bibliothéconomie par rapport aux autres disciplines des "sciences de l'information", et surtout de la documentation.

La documentation, terme encore ambigu que l'on a essayé de remplacer par "documentologie", distinguant ainsi l'activité du résultat qu'elle produit, apparaît à l'origine comme une scission de la bibliothéconomie. Son apparition en Europe remonterait à la création, en 1892, de l'Office international de bibliographie à Bruxelles. Celui-ci devient en 1895 l'Institut international de bibliographie et, après une intense activité sous l'impulsion de Henri Lafontaine et Paul Otlet, ce dernier deviendra à son tour Institut international de documentation en 1931, en attendant de se transformer en 1938 en Fédération internationale de documentation.

C'est donc vers 1930 que le mot documentation commence à apparaître. Née de la nécessité de maîtriser et d'exploiter l'information croissante conservée, dans les bibliothèques entre autre, la documentation prendra une dimension internationale et se développera en tant qu'activité bien au-delà du

rayon d'action des bibliothèques sous le poids croissant des besoins en information. Elle bénéficiera avant celles-ci des progrès de la mécanisation, puis de l'automatisation et développera un langage scientifique autonome.

Ceci a pu faire dire à certains que le bibliothécaire était une espèce en voie de disparition, en passe d'être supplanté définitivement par le documentaliste, beaucoup plus efficace et utile à la société. Ainsi, de fausses oppositions ont pu voir le jour, du genre : documentation = actif, bibliothéconomie = passif, ou lecture publique (loisirs) ≠ documentation.

A l'inverse, d'après Jesse H. Shera (2), la documentation ne serait qu'une forme ou un aspect de la bibliothéconomie, qui mettrait plus l'accent sur le processus et les méthodes. La bibliothéconomie, elle, aurait pour but une "socialisation" plus poussée du document :

"En tant qu'activité professionnelle, la bibliothéconomie, au sens général du terme, englobe l'ensemble des organismes, opérations, techniques et principes qui contribuent à rendre les documents graphiques aussi utiles à la société que cela lui est humainement possible, c'est à dire de maximiser l'utilité sociale que présentent les documents graphiques."

Le projet international de norme "vocabulaire de l'information et de la documentation" (ISO/DIS 5127) et la norme expérimentale AFNOR se proposent de retenir de bibliothéconomie et documentation ces deux définitions :

-Bibliothéconomie : techniques et activités relatives à l'organisation, la gestion, la législation et la réglementation des bibliothèques.

-Documentation : techniques permettant le traitement permanent et systématique de documents et des données qu'ils contiennent, incluant la détection, l'acquisition, la description bibliographique, l'analyse, le stockage, la recherche, la diffusion et la conservation de ceux-ci, pour l'information des usagers.

On voit que la bibliothéconomie a pour objet la gestion de l'organisme bibliothèque, ce que reflètent d'ailleurs les manuels qui attribuent une grande place aux problèmes de locaux, mobilier, administration; alors que la documentation est détaillée comme un enchaînement de techniques ayant pour objet le document et son contenu, et n'implique pas de support institutionnel déterminé. On a d'ailleurs tendance à remplacer le terme "centre de documentation" par celui d'"unité documentaire", qui peut recouvrir toute sorte de support institutionnel, de la bibliothèque à l'activité intégrée.

Mais on constate aussi qu'une grande partie de l'activité bibliothéconomique consiste à appliquer sur document ces techniques de traitement que les documentalistes, qui ont tendance à plus théoriser leur pratique, englobent sous le terme de "chaîne documentaire".

On peut donc considérer comme manuels de bibliothéconomie ou de documentation les manuels traitant de ces disciplines dans leur ensemble, ou ceux concernant un aspect technique de ces disciplines, dans la mesure où celui-ci ne peut former une autre discipline autonome, comme la bibliographie par exemple, ou le classement.

Par contre, les manuels portant sur une étape de la chaîne documentaire ou du circuit du document ont été recensés, dans l'ordre même de cette chaîne.

Les manuels concernant un type spécial de bibliothèque : bibliothèque d'entreprise, d'hôpitaux, d'associations, discothèques, ont été classés à part.

Les manuels de langue autre que française, notamment anglo-saxons, ont, malgré leur excellente réputation et les comparaisons que cela aurait permis de faire, été exclus de cette étude, pour des raisons matérielles de temps. Les manuels canadiens de langue française n'ont pas non plus été pris en compte, pour les mêmes raisons, et peut-être aussi pour des raisons d'homogénéité : il semble en effet que les manuels suisses, belges et français puissent constituer un ensemble assez homogène, alors que l'on se serait sans doute trouvé, avec les manuels canadiens, devant des manières d'aborder les problèmes différentes, plus neuves, moins chargées historiquement de pesanteurs que sur le vieux continent.

On aboutit ainsi à un "corpus", dont on peut se demander quel est l'intérêt, vu ses limites.

D'une part il a semblé pouvoir être utile de rassembler le matériel didactique à la disposition des enseignants ou professionnels de ces disciplines, pour en avoir une vue synthétique. D'autre part, pris chronologiquement, ce qui a motivé le classement des manuels généraux par grandes périodes et à l'intérieur, chronologiquement, ces ouvrages offrent une vue de l'évolution de la profession, de l'image qu'elle se fait d'elle-même, de la formation professionnelle, des conceptions de la discipline et de ses finalités.



## LES MANUELS DU XIXÈ SIECLE

Si l'on met à part le précurseur Advis pour dresser une bibliothèque de Gabriel Naudé (3) , paru en 1627, et quelques autres réflexions de bibliothécaires isolés, il paraîtra normal que les manuels de bibliothéconomie apparaissent au moment où - du fait de mutations politiques, économiques et sociales - se crée un service public de bibliothèques qui cessent, en théorie du moins, d'être des sanctuaires réservés à une petite élite d'érudits.

La conception du bibliothécaire comme "un savant et un théologien", ainsi que le décrivait Gotton des Houssayes (4) se transforme également, et on commence à considérer la profession comme un véritable métier, dont les connaissances et les techniques sont à acquérir, dont les méthodes doivent s'unifier.

C'est ainsi que le XIXè siècle voit, parmi la floraison d'ouvrages technologiques, se développer une production assez importante de manuels destinés au bibliothécaire, à une époque où la formation professionnelle est encore quasiment inexistante. La part que prend dans cette production la Librairie Roret dans sa collection des manuels Roret, sorte d'encyclopédie des métiers sous forme de volumes séparés de petit format est significative des services ainsi rendus.

On voit se définir peu à peu cette jeune discipline qu'est la bibliothéconomie, d'abord subordonnée à la bibliographie, qui elle, a déjà acquis ses lettres de noblesse . Constantin, le premier semble t-il à employer ce terme, s'excuse presque : " Je me résigne donc volontiers au rôle subordonné et dédaigné d'auteur technologique".

Il prend acte par ailleurs de ce qu'on appelle aujourd'hui une "explosion documentaire" due aux "révolutions politiques et scientifiques par lesquelles le passage du XVIII<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup> siècle s'est si remarquablement manifesté", qui a créé dans les bibliothèques le besoin d'un arrangement matériel rationnel.

Les techniques d'acquisitions de livres, gestion des collections, vont se dégager également des méthodes de la bibliophilie, encore très présente, pour donner naissance à un véritable ensemble de techniques axées sur le service du public.

On voit également, à travers ces manuels, dans les inévitables chapitres "Devoirs et qualités du bibliothécaire", une profession qui cherche sa définition, se dégageant de l'érudit ou du "sinécuriste" pour devenir ce bibliothécaire luttant pour une valorisation de sa profession et une véritable formation professionnelle.

Sur le plan bibliothéconomique proprement dit, les problèmes abordés diffèrent peu de ceux qui sont évoqués dans les manuels récents : locaux, catalogues, classement et classifications, prêt. Mais de grandes évolutions ont quand même eu lieu, sans parler de la mutation extraordinaire due à l'automatisation.

Tout d'abord, il n'existe pas, au XIX<sup>e</sup> siècle, de classification universelle. Ainsi, chaque manuel laisse le soin à son utilisateur de choisir entre les grands systèmes existants, qu'il énumère de façon détaillée, avec une préférence pour le système de Brunet.

Le catalogue systématique varie donc d'une bibliothèque à l'autre, le classement adopté étant souvent celui par formats, puisque le libre accès est loin d'exister.

Les catalogues sur fiches, jugés incommodes, ne sont pas communiqués au public, mais recopiés sur des registres, ou mieux, imprimés. Le catalogue matières analytique n'existe pas, les Français ayant l'esprit de système, et sera importé des Etats-Unis à la fin du XIXè siècle.

Enfin, jusqu'à la réorganisation des bibliothèques universitaires en 1879, on constate une très grande réticence au prêt des livres à domicile, qui fera dire à Maire dans son manuel (voir n° 8) : " La lecture sur place est une habitude invétérée à nos moeurs françaises".

L'impératif de la conservation est encore tout puissant, et l'importance accordée dans ces manuels au traitement et catalogage des livres anciens montre bien la tâche ardue de ces bibliothécaires qui se trouvaient devant des "amas de livres" (et manuscrits), à mettre en ordre et inventorier. Les locaux et le mobilier sont aussi longuement décrits, ainsi que les moyens (archaïques) de lutter contre les agents de destruction : humidité, poussière, vers, chats et rats, enfants !

Les Instructions détaillées aux Bibliothèques universitaires après leur réorganisation en 1879, l'institution d'un Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaires et d'un examen de recrutement donnent un nouveau souffle à la bibliothéconomie française, sensible dans les manuels, qui commentent largement ces instructions. De même la bibliothéconomie aux Etats-Unis, plus développée que sur le vieux continent, commence à faire parler d'elle avec les travaux de Dewey en matière de classification.

1 - PEIGNOT (Etienne-Gabriel) . - Manuel bibliographique ou essai sur les bibliothèques anciennes et modernes et sur la connaissance des livres, des formats, des éditions , sur la manière de composer une bibliothèque choisie, classée méthodiquement et sur les principaux ouvrages à consulter dans chaque partie de l'enseignement des Ecoles centrales : le tout suivi de plusieurs notices bibliographiques instructives et curieuses . - Paris : Villier, 1800 . - 164 p.

Le titre trompeur de cet ouvrage, en fait manuel de bibliothéconomie, montre bien la difficulté de cette dernière à s'imposer comme une discipline indépendante de la bibliographie.

L'auteur est bibliothécaire de l'Ecole centrale du département de la Haute-Saône, et érudit ( Quérard, Louandre et Bourouelot le définissent dans La France littéraire comme un "bibliographe laborieux et savant").

Il annonce que cet "essai" est extrait d'un "Manuel du bibliothécaire" qu'il doit publier, mais qui est retardé. Il en aurait fait circuler le plan sous forme de prospectus publicitaire auprès de ses collègues.

Le manuel est précédé d'une traduction du Traité des bibliothèques de Juste Lipse.

2 - [CHALLOT jeune (Pierre)] . - Manuel du libraire, du bibliothécaire et de l'homme de lettres : ouvrage très utile aux bibliophiles et à tous ceux qui achètent des livres . - Paris : Roret ; Avignon : Bousquet Offray, 1828 . - 216 p. - (Collection des manuels Roret).

Publié anonymement sous le pseudonyme "un libraire", dans la fameuse encyclopédie Roret, ce manuel en regroupe plusieurs, puisque le bibliothécaire y voisine avec d'autres nobles professions culturelles : un libraire, un homme de lettres, un

historien, un journaliste, un chanteur, un auteur romantique !  
Commençant inévitablement par les "Devoirs du bibliothécaire",  
il donne la manière de faire le catalogue et expose le système  
de classification de Brunet.

3 = NAMUR (Jean Pie) . - Manuel du bibliothécaire, accompagné  
de notes critiques, historiques et littéraires . - Bruxelles :  
J. B. Tirchner; Paris : Roret, 1834 . - 368 p.

L'auteur, Docteur en philosophie et en lettres était  
bibliothécaire à l'Université de Louvain. Son ouvrage semble  
surtout fait d'emprunts, notamment à Peignot (n° 1) et est  
assez hétéroclite.

Il se termine par une liste de références sur ... la  
bibliographie.

4 - CONSTANTIN, pseud. de Léopold Auguste Constantin Hesse .  
- Bibliothéconomie, ou nouveau manuel complet pour l'arran-  
gement, la conservation et l'administration des bibliothèques.  
- Nouv. éd. rev. et augm. - Paris : Librairie encyclopédique  
de Roret, 1841 . - 266 p. - (Collection des manuels Roret).

La première édition de ce fameux manuel date de 1839 et  
a paru sous le titre Bibliothéconomie, instruction sur l'ar-  
rangement, la conservation et l'administration des bibliothè-  
ques.

Le premier à employer le terme "bibliothéconomie", il le  
définit comme : "cet ensemble de l'administration, du méca-  
nisme dans le maniement des bibliothèques et de leur matériel".  
Il n'en com ence pas moins son manuel par un chapitre "De la  
bibliographie". Il révèle portant tout au long des pages,  
malgré ses réticences au prêt à domicile, une conception  
très moderne de la bibliothèque et de ses fonctions.

L'ouvrage se termine par de nombreuses annexes, dont une "Statistique des bibliothèques publiques des pays étrangers d'Europe".

5 - VIDAL (Léon Jérôme) . - Conseils pour la formation des bibliothèques spéciales, administratives, communales, professionnelles, militaires, hospitalières, pénitenciaires, industrielles et autres . - Paris : Librairie Ledoyen, 1864 . - 46 p.

L'auteur fut Inspecteur général des prisons et établissements pénitenciaires et Conservateur de la bibliothèque administrative du Ministère de l'Intérieur, et a publié en 1843 un Essai sur les bibliothèques administratives .

Il s'attache ici aux "bibliothèques spéciales", ce terme recouvrant en fait les bibliothèques rattachées à une institution, donc plus spécialement administratives. Ce manuel s'intéresse en fait surtout à la formation des collections, et donne , pour chaque type de bibliothèque, un cadre de classement dans lequel acquérir des ouvrages.

6 - SOBOLSTCHINOFF (B.) . - Principes pour l'organisation et la conservation des grandes bibliothèques . - Paris : Vve Jules Renouard, 1859 . - 72 p.

L'auteur était bibliothécaire supérieur de la Bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, et cet ouvrage lui fut inspiré, dit-il, par le projet de réorganisation de la Bibliothèque impériale de Paris publié dans le Moniteur universel du 20.7.1858. L'ouvrage, légèrement polémique, défend ardemment le classement des livres par formats après avoir critiqué en règle l'ordre systématique, le classement alphabétique, celui reposant sur la mémoire des bibliothécaires, et la volonté de chaque bibliothécaire d'inventer un système de classement meilleur que les précédents.

7 - COUSIN (Jules) . - De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées : manuel théorique et pratique du bibliothécaire ... - Paris : G. Pedone-Lauriel, 1882 . - 368 p.

L'auteur, licencié en droit, à ne pas confondre avec son homonyme de la Ville de Paris, était bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Douai. Il a publié aussi : Bibliographie et bibliothéconomie. De la classification des bibliothèques (Pedone-Lauriel, 1884).

Pourvu d'un appendice contenant les textes officiels relatifs aux bibliothèques universitaires, l'ouvrage se veut un "code manuel". Il concerne tous les types de bibliothèques, mais étant donné la qualité de l'auteur et la récente réorganisation des BU. l'ouvrage est plus centré sur ce type de bibliothèque. Il consacre quelques pages aux statistiques et rapports mensuels, et contient en appendice les "arrêtés, règlements, circulaires, instructions ministérielles concernant les bibliothèques universitaires, les bibliothèques circulantes et les bibliothèques populaires."

8 - MAIRE (Albert) . - Manuel pratique du bibliothécaire : bibliothèques publiques, bibliothèques universitaires, bibliothèques privées, suivi : 1. d'un lexique des termes du livre. 2. des lois, décrets, etc. concernant les bibliothèques universitaires de 1827 à 1894 . - Paris : A. Picard, 1896 . - 591 p. : ill.

Bibliothécaire à la Bibliothèque de la Sorbonne, A. Maire fut aussi bibliothécaire des Facultés et de l'Ecole de médecine de Clermont-Ferrand et fonda en 1884 La Revue d'Anvergne et en 1891 la Revue des bibliothèques.

Son manuel, bien que parlant de tous les types de bibliothèques, y compris de la Bibliothèque nationale, est lui-aussi assez influencé par la personnalité de son auteur et par l'organisation récente des BU.

Très pédagogique, comportant de nombreux dessins, il ouvre sur un important chapitre traitant de la formation professionnelle.

Outre les règlements concernant les BU, les annexes donnent le sommaire des documents officiels concernant toutes les bibliothèques françaises de 1789 à 1894.

Ce manuel aurait fait l'objet d'une autre édition en 1908, sous le titre de Manuel de bibliothéconomie.

9 - DARUTY DE GRANDPRE (Marquis) . - Vade-mecum du bibliothécaire, ou règles pratiques pour la rédaction des catalogues et le classement des volumes : suivi d'une instruction raisonnée sur le format des livres . - Paris : E. Paul et fils : Guillemin, 1897 . - 96 p.

C'est la nécessité de classer et répertorier divers documents relatifs aux îles africaines de l'Océan Indien méridional qui a inspiré à l'auteur cette sorte de syllabus qui mérite son nom de vade-mecum.

Les travaux de normalisation du catalogage entrepris par l'Office international de bibliographie y apparaissent, et référence est faite à la classification décimale de Dewey.

10 - GRAESEL (Arnim). - Manuel de bibliothéconomie : - Paris : H. Welter, 1897. - XX-628 p. : ill.  
Ed. française trad. par Jules Larde, revue par l'auteur et considérablement augmentée.

Bien qu'allemand, ce manuel semble avoir beaucoup servi en France. Il est considéré par A. Maire (n° 8) comme le meilleur traité de bibliothéconomie. On y choisissait le texte allemand à traduire par les candidats aux examens de recrutement dans les BU.



DE 1900 A 1945

Cette période voit la naissance en France des grandes associations professionnelles, et de l'organisation de la profession sur un plan international : en 1906, naît l'Association des bibliothécaires français, qui impulsera le développement de la formation professionnelle et de la bibliothéconomie, luttant notamment pour l'unité de la profession et la création d'une Direction des bibliothèques.

En 1920 est créée la Fédération des associations de bibliothécaires et archivistes, et en 1923 a lieu le premier Congrès international de bibliothécaires.

Parallèlement, la documentation s'affirme et s'organise, sous l'impulsion de Paul Otlet et de l'Institut international de bibliographie : en 1910, a lieu le premier Congrès mondial de bibliographie, et en 1932, création du premier organisme français de documentation : l'Union française des organismes de documentation, et En 1937, c'est le premier Congrès mondial de documentation et en 1938 naît la Fédération internationale de documentation.

Au niveau des manuels, à part un premier Manuel de documentation (administrative) par P. Otlet, c'est surtout l'essor de la lecture publique, à laquelle la plupart sont consacrés, qui est sensible.

En effet, c'est surtout après la 1ère Guerre mondiale, sous l'impulsion des Etats-Unis, que se développe la bibliothéconomie en Europe. Le Comité américain d'aide aux régions dévastées crée en France la première école de bibliothécaires, qui fonctionnera de 1924 à 1929 à Paris, et développe des expériences de bibliothèques enfantines (l'Heure joyeuse).

c L'abaissement de la journée de travail à 8 heures (en 1919), les exemples étrangers, posent donc en force le problème de la lecture publique, considérée en outre comme un facteur d'éducation et de moralisation des masses. M. Godet, dans un article sur les "Nouvelles conceptions du rôle des bibliothèques", paru en 1936, en parle en ces termes : "la lecture publique est considérée comme une des forces qui doivent être subordonnées et utilisées, comme les autres, aux fins supérieures de l'Etat", et : "C'est en somme l'inauguration dans le domaine intellectuel d'une sorte d'économie dirigée qui fait rentrer le livre et les bibliothèques dans les moyens d'action de l'Etat et tend à faire des bibliothèques populaires une institution politique".

La lecture est en effet considérée dans la plupart des manuels comme une activité dirigée, le rôle d'orientation du bibliothécaire y est très important, et presque tous les manuels proposent des listes-types d'acquisitions.

Les données sociologiques qui conditionnent le service de bibliothèque sont désormais prises en compte, le prêt à domicile développé, le libre accès et le classement systématique

adoptés. L'utilisation de la classification décimale de Dewey, malgré quelques lenteurs à l'admettre, unifiera les méthodes des bibliothèques.

La Belgique, qui publie la plupart des manuels durant cette période, est à l'avant-garde en matière de lecture publique, avec la Loi Destrée en 1921, qui institue un service obligatoire de bibliothèque publique dans chaque commune, si 1/5 des électeurs le demandent. Les manuels belges développent des conceptions de coopération inter-bibliothèque sous forme de réseau, de manière assez avancée.

En France, c'est surtout l'activité des associations professionnelles qui est remarquable, essayant de faire plier les résistances et la lenteur du pouvoir public à prendre en charge une véritable politique des bibliothèques.

Cela aboutira en matière de formation professionnelle à la création, en 1932, du Diplôme technique de bibliothécaire (6) mais pas encore à la création d'une école nationale de préparation distincte de l'Ecole des Chartes. D'où la création, en 1935, par G. Henriot, de l'Ecole de bibliothécaires-documentaliste à l'Institut catholique.

Signalons d'autre part de multiples initiatives privées d'associations diverses à but social : ACGF (Action catholique générale féminine), Peuple et culture, etc...

Cette activité ne se ralentira pas tellement sous l'Occupation, la bibliothèque apparaissant alors encore plus comme un moyen d'intégration idéologique indispensable à la "rénovation nationale (cf. G. Henriot, manuel n°20, p. 69).

11 - BORGEAUD (G.) . - ABC du bibliothécaire : traité élémentaire pour la mise en ordre des bibliothèques . - Paris : G. Borgeaud, 1909 . - 41 p. : ill.

12 - VAN MEEL (J.) . - Bibliothèques publiques, salles de lecture, bibliothèques d'enfants, bibliothèques techniques et circulantes : traité théorique et pratique . - Anvers : Veritas, 1924 . - 288 p. : ill.

L'auteur était secrétaire de la Commission provinciale d'Anvers des bibliothèques publiques, et cet ouvrage avait fait l'objet d'une première édition en flamand en 1921, année de la Loi Destrée (dont le texte est donné en appendice).

Très complet et détaillé, ce manuel, qui ressemble un peu à celui d'A. Maire (n° 8) envisage les statistiques, rapports annuels, la coopération entre bibliothèques, le problème des fonds spéciaux, régionaux ou historiques, les différents types de bibliothèques : techniques, agricoles, pour aveugles, pour enfants, etc. La bibliothèque y est conçue comme une institution éducative, complémentaire de l'école.

De nombreuses références complètent chaque chapitre.

13 - OTLET (Paul) et WOUTERS (Léon) . - Manuel de la bibliothèque publique . - 3<sup>e</sup> éd. - Bruxelles : Institut international de bibliographie, s.d. - 171 p. - (Union des villes et communes belges ; 17) (Collection de l'Institut international de bibliographie).

Paul Otlet, Directeur de l'Institut international de bibliographie, fut l'un des principaux instigateurs du développement des bibliothèques et de la recherche en bibliothéconomie et en documentation.

La première édition de ce manuel a paru en 1922, se présentant sous la forme d'un syllabus fait à l'occasion d'un cours de bibliothéconomie à Bruxelles. La deuxième, en 1923, était précédée d'un "Résumé du cours préparatoire aux examens de bibliothécaire.

Il s'organise autour de trois grands chapitres : le livre et la lecture, la bibliothèque (locaux et traitement du livre), l'administration et le bibliothécaire.

Empreint de l'esprit très intellectuel et analytique de son auteur, ce manuel donne des définitions intéressantes :

-Bibliothèque : "Organe collectif qui a pour but de socialiser la lecture et d'en faire un service public de l'ordre intellectuel et éducatif".

-Bibliothéconomie : "La partie des sciences du livre qui réunit et coordonne les règles relatives aux bibliothèques ; elle fait application des principes de la bibliologie et de la bibliographie à des collections de livres déterminées".

Signalons aussi que la coopération entre bibliothèques y est envisagée de manière détaillée, à l'échelon local et régional, national, international.

14 - UTLET (Paul) . - Manuel de la documentation administrative. 1. Principes généraux : rapport présenté au 2<sup>e</sup> Congrès international des sciences administratives . - Bruxelles : Institut international de bibliographie, 1923. - 95 p. - (Publication de l'Union des villes et communes belges ; 21).

Ce manuel, bien que concernant plus particulièrement la documentation administrative, développe des techniques de gestion, d'acquisition et de traitement communes à tout centre de documentation ou bibliothèque.

L'édition de ce manuel avait été souhaitée au 1er Congrès des sciences administratives en 1910, qui avait créé l'Office international de documentation administrative en vue d'organiser un vaste réseau documentaire auquel participeraient les administrations.

La liaison documentation-bibliothèques y est abordée.

15 - DEPASSE (Charles) . - Guide pratique du bibliothécaire, à l'usage aussi des administrateurs communaux, des membres des commissions administratives des bibliothèques publiques communales, adoptées ou libres : contenant l'exposé complet de la législation relative aux bibliothèques publiques avec commentaires . - 2è éd. rev. - Liège : Ed. Biblio, 1924 . - 190 p.

L'auteur fut Inspecteur des bibliothèques au Ministère belge de l'Instruction publique, Secrétaire du Conseil supérieur de l'éducation populaire, ainsi que de l'Office national des loisirs du travailleur et de l'Association internationale des loisirs du travailleur.

La Belgique s'étant donné une législation sur les bibliothèques publiques en 1921, ce manuel, dont la première édition remonte à 1923, la commente largement. La Loi Destrée obligeait notamment toute commune, si 1/5 des électeurs le demandaient, à établir ou "adopter" une bibliothèque.

La bibliothèque y est conçue comme un instrument de moralisation éducative, et un chapitre propose même des pensées et devises sur la lecture à accrocher au mur de la bibliothèque ! Une publicité systématique est prévue autour de celle-ci.

La troisième édition paraîtra en 1959, et comprendra de nombreux "catalogues-types de livres choisis pour une bibliothèque de moyenne importance", et une annexe sur l'Office national des loisirs du travailleur. Une quatrième édition sera prévue en 1951 ( voir n° 21 ).

16 - RICCI (Seymour de) . - Le Problème des bibliothèques françaises : petit manuel de bibliothéconomie . - Paris : L. Giraud-Badin, 1933 . - 89 p.

Parfois un peu incohérent et souvent cocasse, ce manuel envisage tous les problèmes se posant aux bibliothèques françaises à son époque, de l'emplacement des toilettes au problème d'un enseignement distinct de celui de l'Ecole des Chartes. Il aborde la revalorisation du métier de bibliothécaire (selon lui on pourrait, par une évaluation des tâches qui est très à la mode aujourd'hui, arriver à supprimer un certain nombre d'employés pour revaloriser le traitement des autres !) L'auteur apprécie aussi beaucoup les qualités des femmes dans la profession : elles sont "susceptibles de devenir des auxiliaires de premier ordre, aussi dévouées à une institution qu'elles pourraient l'être à un homme".

17 - DEPASSE (Charles) . - La Bibliothèque publique-type : règles de son organisation matérielle et bibliothéconomique : catalogue des livres choisis qui la composent . - Liège : Ed. Biblio, 1936 . - 154 p.

Cet ouvrage est publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1935, où un ensemble avait été consacré aux loisirs du travailleur. C. Depasse était responsable de l'exposition qui présentait une "bibliothèque publique-type".

Cet ouvrage est à la fois présentation de l'exposition, manuel, et plaidoyer pour les bibliothèques publiques. Depasse y développe, dans un chapitre "voeux et propositions", une idée de bibliothèque régionale constituée d'une "très bonne bibliothèque", pouvant assurer le prêt

inter et jouant le rôle de bibliothèque itinérante, réunissant ainsi en quelque sorte les attributions des Bibliothèques centrales de prêt et des "bibliothèques de secteur".

On trouve en annexe un répertoire des organismes belges d'éducation populaire.

18 - CROZET (Léo) . - Manuel pratique du bibliothécaire . -  
Nouv. éd. - Paris : Librairie E. Nourry, 1937 . - 340 p.  
Préf. de Pol Neveux et Charles Schmidt.

Le manuel de Crozet figure parmi les classiques. L'auteur était bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, ancien conservateur de Versailles et du Havre.

La publication de ce manuel a été provoquée par l'ABF en 1929, qui réunit une commission à cet effet, celle-ci confiant la rédaction du manuel à L. Crozet.

Il pensait, au départ, faire deux manuels distincts, l'un destiné aux bibliothèques d'étude, l'autre aux bibliothèques publiques mais "il est apparu que la bibliothèque de lecture pouvait, en se développant, prendre partiellement le caractère d'une bibliothèque d'étude, surtout dans les villes qui en sont actuellement dépourvues".

On trouve dans le manuel de Crozet une critique en règle et définitive de la classification décimale Dewey dont il ne voit que les inconvénients. Il propose un classement par formats qui sera critiqué par G. Henriot, le nombre de formats proposés étant très important. La notion de coopération entre bibliothèques est abordée : catalogues collectifs, échanges de doubles, prêt inter.

Il aborde le chapitre des bibliothèques pour enfants avec une conception libérale : "Peut être la meilleure règle à suivre est-elle de donner aux enfants les livres qui leur plaisent et surtout de renoncer délibérément à les instruire".



19 - BACH (Charles-Henri) et ODDON (Yvonne) . - Petit guide du bibliothécaire . - Nouv. éd. augm. et remaniée . - Paris : Ed. Je sers , cop. 1941 . - 124 p.

Nouvelle édition d'une brochure parue <sup>en 1931</sup> sous le titre de Guide du bibliothécaire amateur ~~est~~ ouvrage devenu un classique a fait l'objet de nombreuses rééditions, plus complètes et illustrées, publiées chez Armand Colin - Bourrellet (1948, 1952, 1962, 1964, 1968, 1970).

Très concret, il s'adresse à toute bibliothèque publique ou privée ne dépassant pas 5000 volumes (10 000 dans la dernière édition) et se veut un premier secours pour ceux qui, sans préparation professionnelle, sont chargés de l'organisation d'une petite bibliothèque. Soucieux de l'implantation locale de la bibliothèque, il donne une grille-type d'enquête sur les caractéristiques de la population environnante. (éd. de 1970).

La dernière édition, parue en 1970, est beaucoup plus détaillée et complète que celle de 1941, mais paraît malgré tout un peu désuète, dépassée, ne serait-ce que du point de vue du catalogage.

20 - HENRIOT (Gabriel) . - Des Livres pour tous . - Paris : Ed. Durassié, [1943] . - 262 p.

L'auteur réunit les titres d'Inspecteur honoraire en chef des bibliothèques de Paris et de la Seine, de Président de l'ABF, et Conservateur de la Bibliothèque Forney.

Dès 1928, il préconise le regroupement de toutes les bibliothèques en une Direction ministérielle unique. En 1935, il obtient du Cardinal Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, d'accueillir dans celui-ci une école de bibliothécaires-documentalistes.

Cet ouvrage peut paraître plus une étude, un panorama des bibliothèques françaises, mais les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties consacrées au "Bibliothécaire et son public" et à " La bibliothèque et son fonctionnement" en font aussi un manuel. Marqué idéologiquement dans sa conception du rôle de la lecture par les circonstances dans lesquelles il a été écrit, ce manuel n'en développe pas moins des conceptions de l'organisation et du fonctionnement de la bibliothèque qui se rapprochent des conceptions actuelles : libre accès, adoption de la classification décimale Dewey, dont l'avantage d'unifier les pratiques des différentes bibliothèques est ressenti.

DE 1945 A 1977

La création, en 1945, d'une Direction unique des bibliothèques, que les associations professionnelles appelaient de leurs vœux de puis longtemps, donna aux bibliothèques françaises une grande impulsion, même si les moyens financiers tombèrent vite à un niveau insuffisant.

Ceci fut particulièrement sensible en matière de lecture publique, avec la création des Bibliothèques centrales de prêt et le développement des subventions aux Bibliothèques municipales.

Le service technique de l'administration centrale prit lui-même en charge la conception de manuels, non destinés à imposer des règles rigides, mais à soutenir et aider ce développement. Le but poursuivi est désormais le développement d'un service public de qualité, auquel tout citoyen doit pouvoir avoir accès pour satisfaire à ses besoins culturels et de formation permanente.

L'enseignement professionnel se développa avec la création de l'actuel CAFB, la transformation du DTB en Diplôme supérieur de bibliothécaire en 1950, et la création de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques en 1964 (l'Institut national des techniques documentaires ayant été créé en 1950).

Ce mouvement alla de pair avec une unification des méthodes et le développement de la normalisation, à l'échelle nationale et internationale.

21

Les techniques bibliothéconomiques de base restent les mêmes, mais la bibliothèque s'ouvre sur l'extérieur, cherche à s'insérer dans un ensemble (ville, université...), à multiplier les services rendus : discothèques, coins pour enfants, périodiques, salles régionales, expositions, animation.

On réfléchit beaucoup plus sur l'utilisateur, dont la psycho-sociologie est prise en compte, et auquel des manuels d'initiation sont consacrés ( voir n° 31 et 32 ). Les impératifs de la conservation passent au second plan : " Du rôle de conservation qui leur était dévolu aux siècles précédents, les bibliothèques, surtout celles de lecture publique, passent à celui de centre d'information et de documentation (Cours élémentaire de l'ABF, voir n° 37 ). Les problèmes d'élimination sont envisagés.

Mais la mutation la plus importante sera, vers les années 1960, due à l'automatisation, à laquelle de nombreux manuels d'initiation sont consacrés.

Consacrant et accentuant l'internationalisation de la documentation, elle a aussi pénétré dans les bibliothèques, tendant à transformer d'ailleurs le bibliothécaire en gestionnaire autant qu'en "conservateur". Ce faisant, elle rapproche les méthodes : on peut parler désormais du "bibliothécaire-documentaliste", (cf. Manuel n°33), mais accentue aussi certains décalages : face aux centres de documentation spécialisés aux méthodes de plus en plus sophistiquées et aux produits de plus

X

en plus raffinés, devant la nécessité de maîtriser ce que l'on a coutume d'appeler l'"explosion documentaire", les bibliothèques doivent s'adapter et redéfinir leur vocation propre au sein d'ensembles documentaires nationaux et internationaux.

21 - DEPASSE (Charles) . - Manuel du bibliothécaire . 1. Nos bibliothèques publiques : commentaire pratique des lois, des arrêtés, des instructions ministérielles. - 4<sup>e</sup> éd. du "Guide pratique du bibliothécaire". - Liège : Ed. Biblio, 1951 . - 203 p.

Reprise et extension du Guide pratique...(n° 15) du même auteur, cet ouvrage qui devait couvrir plusieurs volumes semble être resté inachevé.

22 - BLETON (Jean) . - Organisation et fonctionnement des bibliothèques . - Paris : Bibliothèque nationale, 1952 .  
- (Memento pour la préparation au CAFB).  
5<sup>e</sup> éd. 1962 . - 55 p.

Premier d'une série d'auxiliaires de base pour l'enseignement professionnel régional, ce "memento" suit le plan suivant : lecteurs, lecture ; local et mobilier ; collections : accroissement, traitement, et classement ; catalogues ; conservation ; communication ; publicité ; bibliothèques spéciales.

23 - FRANCE. Bibliothèques (Direction). - Manuel de la lecture publique rurale en France : organisation et fonctionnement des Bibliothèques centrales de prêt et des services départementaux de lecture publique / texte prép. par Yvonne Labbé et Paul Poindron . - Paris : Centre national de documentation pédagogique ; diffusion SEVPEN, 1955. - 87p.

Ce manuel est rédigé 10 ans après la création des premières BCP, dans une période où l'absence de nouvelles créations semble permettre aux responsables de faire le point sur le résultat de plusieurs années d'expérience.

Il s'adresse aux débutants, ou aux responsables de services départementaux qui se créent pour pallier à la carence de l'Etat en la matière. Se défendant de vouloir représenter une doctrine officielle, il passe en revue les problèmes administratifs, d'organisation et de fonctionnement des BCP, sans s'attarder à décrire des techniques comme le cata logage, pour lequel il renvoie aux Instructions sommaires publiées par la Direction des bibliothèques.(voir n° 24).

L'implantation sociologique du service de bibliothèque y est évoquée dans un chapitre "Lecteurs et livres". En annexe, on trouve les textes réglementaires concernant les BCP.

24 - FRANCE. Bibliothèques et lecture publique (Direction) . - Bibliothèques : traitement, catalogage, conservation des livres et des documents . - 2è éd. rev. - Paris : Institut pédagogique national ; diffusion SEVPEN, 1965. - 198 p. - (Collection des guides pratiques).

Cet ouvrage avait fait l'objet d'une première édition en 1961, qui était elle-même la refonte des Instructions sommaires pour l'organisation et le fonctionnement des bibliothèques publiques, éditées en 1952-1954, puis en 1958 par la Direction des bibliothèques.

Très technique, il se veut une aide dans trois grandes phases de la vie du livre dans la bibliothèque : traitement et classement, catalogage, mesures de conservation. Donc rien sur les acquisitions, le prêt, la gestion de la bibliothèque. Ce manuel visait les bibliothèques publiques ne disposant pas de personnel scientifique du cadre d'Etat et se voulait un guide pratique plus qu'un manuel de bibliothécairie.

25 - PREPARATION AU DSB

créé en 1950, le Diplôme supérieur de bibliothécaire, puis la création de l'ENSB suscitèrent la publication de cours multigraphiés sur différentes parties du programme, réunis en une collection "Préparation au DSB", que j'ai préféré considérer comme un ensemble, plutôt que de les disséminer dans les différentes techniques dont ils traitent.

PAUL (Roger) . - Cours d'administration . - Paris : Bibliothèque nationale, 1952 .

SALVAN (Paule) . - Les Classifications . - Paris : BN, 1954 . - 71 p.

BREILLAT (Pierre) . - Conservation des documents . - Paris : BN, 1955. - 15 p.

2è éd. mise à jour : 1957 . - 16p.

BREILLAT (Pierre) . - Classement et numérotage des collections. - Paris : BN, 1955 . - 15p.

2è éd. mise à jour : 1957. - 17p.

CALMETTE (Germain) . - L'Accroissement des collections : 1ère et 2ème parties . - Paris : BN, 1955-1963 . - 2 fascicules.

GUENIOT (Yvonne) . - Catalogue alphabétique de matières des ouvrages scientifiques et techniques, analyses d'articles de périodiques, index et indexation : cours . - Paris : BN, 1962. - 37 p.

VEYRIN-FORRER (Jacqueline) . - Travaux pratiques de description bibliographique pour le livre ancien . - Paris : BN, 1964 . - 14 f.



PELLETIER (Monique) . - Catalogues auteurs : règles d'intercalation. - Paris : BN, 1964 . - 15 p.

PIERROT (Roger) . - Catalogage auteurs et anonymes : modèles de fiches et commentaires . - Paris : BN, 1964 . - 12 p.  
2<sup>e</sup> éd. : 1967 . - 50 p.

Réunis en :

Catalogue auteurs, collectivités auteurs, anonymes : rédaction des notices, modèles commentés / par R. Pierrot. Règles de classement des notices / par M. Pelletier. - Paris : ENSB, 1967 . - IV-50 p.

## 26 - PREPARATION AU CAFB

Il en est de même pour la préparation au CAFB, qui a suscité et suscite, suivant l'activité des centres régionaux, soit des manuels de base dans une technique donnée, soit des cours plus globaux sur la bibliothéconomie et le fonctionnement des bibliothèques, qui sont traités individuellement (cf. n° ~~13430~~)

KLEINDIENST (Thérèse), LABBE (Yvonne) et RUYSSSEN (Yvonne) . - Administration des bibliothèques . - Paris, BN, 1952.  
5<sup>e</sup> éd. mise à jour : 1960 . - 102 p.  
6<sup>e</sup> éd. mise à jour : 1965 . - 232 p.

BRUN (Robert) . - Technique du livre . - Paris : BN, 1952.  
5<sup>e</sup> éd. avec la collab. de Jean Toulet : 1964 . - 66p.  
6<sup>e</sup> éd. : Paris : ENSB, 1968. - 43 p.

MALOGES (Léa-Noëlle) . - Notions fondamentales de bibliographie . - Paris : BN, 1955.  
3<sup>e</sup> éd. : 1964 . - 96 p.

GIFEAU (Cécile) . - Travaux pratiques de catalogage . - 2<sup>e</sup> éd. - Paris : BN, 1962 . - III-28 f.

BRETON (Jacques) . - La Technique de l'analyse critique des romans et des documentaires . - 2è éd. rev. et corr. - Villeurbanne : ENSB, 1975 . - 113 p.

27 - VAN DIJK (Marcel) et VAN SLYPE (Georges) . - Le Service de documentation face à l'explosion de l'information . - Paris : Ed. d'organisation ; Bruxelles : Presses universitaires de Bruxelles, 1969 . - 266 p.

CR in Bull. Bibl. France, sept.-oct. 1971, n° 2314, p. 844-846.

Ingénieurs dans un Bureau de conseils en méthodes d'organisation et de direction, les auteurs sont les premiers en France à aborder, à partir de la notion d'"explosion documentaire", les nouvelles méthodes de documentation destinées à maîtriser le "boom" de la documentation, de façon didactique.

L'ouvrage aborde à chaque étape le problème des coûts.

Pédagogique, mais par moment tranché et simplificateur, on y prédit la mort du bibliothécaire et l'avenir du spécialiste de l'information.

28 - TRYSTRAM (Jean-Paul) . - La Documentation automatique . - Paris : Dunod, 1971 . - 124 p. - (Collection La Vie de l'entreprise).

Initiation aux solutions que peut donner l'automatisation au problème de la maîtrise de la documentation. L'auteur est Directeur de recherches à l'IRIA, chargé de mission à la DATAR.

29 - CHAUMIER (Jacques) . - Systèmes informatiques de documentation . - Paris : Entreprise moderne d'édition, 1972 . - XII-115 p. : ill. - (L'Informatique série verte ; 15 ) .

2è éd. en 1973. - CR in Bull. Bibl. France , sept.-oct. 1972, n° 2053, p. 743-744.

Dans une collection pédagogique consacrée à l'informatique de gestion, l'auteur, ingénieur-conseil au Bureau Marcel Van Dijk, fait une description des applications informatiques qui peuvent être faites aux différents problèmes documentaires.

- 30 -VAN DER BRUGGHEN (W.) . - Cours d'introduction à la documentation : aide-mémoire synoptique . - Nouv. éd. - La Haye : Fédération internationale de documentation, 1972 . - 93 p. - (FID publication ; 484.)

Publié pour la première fois en 1969, cet ouvrage a fait l'objet d'une traduction anglaise revue et augmentée Syllabus for a documentation course en 1975. Résumé de cours faits à des étudiants africains francophones, il donne des définitions références, un tableau des organisations internationales et les différentes étapes du traitement des documents.

- 31 - REBOUL (Jacquette) . - Du bon usage des bibliographies . - Paris : Gauthier-Villars, 1973 . - 209 p.  
CR in Bull. Bibl. France, mars 1974, n° 575.

Destiné aux utilisateurs des bibliothèques d'étude, cet ouvrage a un titre trompeur, car il a en fait pour but d'initier le lecteur à tous les outils que lui proposent les bibliothèques pour sa recherche et non seulement aux bibliographies.

- 32 - DESVALS (Hélène) . - Comment organiser sa documentation scientifique . - Paris ; Bruxelles : Gauthier-Villars, 1975. - 226 p. : -11.  
CR in Bull. Bibl. France, avril 1976, n° 936.

Comme celui de J. Reboul, ce manuel est destiné à l'utilisateur, ici le chercheur scientifique, et réalisé par un ingénieur-documentaliste du CNRS à Marseille.

Les deux premières parties traitent des sources de références bibliographiques et d'information. La 3<sup>e</sup> et la 4<sup>e</sup> de la localisation, de l'obtention des documents et de leur stockage par le chercheur.

33 - ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES SUISSES. Groupe de travail des bibliothèques de lecture publique . - J'organise ma bibliothèque : règles pratiques pour les bibliothèques scolaires et publiques . - Berne : ABS, 1975. - 102 p. : ill.

CR in Bull. Bibl. France, mars 1977, n° 584.

Adaptation française d'un manuel paru en langue allemande en mars 1974, ce manuel, conçu sous forme de guide-répertoire, se donne pour but d'unifier les méthodes de travail dans les bibliothèques suisses en libre accès. Les règles de catalogages et la table abrégée de la CDU présentées sont celles utilisées par le Service suisse aux bibliothèques.

Le manuel présente un "thesaurus", qui sert à la fois d'index alphabétique à la table abrégée CDU et de répertoire de vedettes matières possibles pour une petite bibliothèque, avec les renvois nécessaires.

34 - RICHTER (Brigitte) . - Cours de bibliothéconomie : sous-bibliothécaires et certificat d'aptitude . - Le Mans : Bibliothèque universitaire, 1976 . - 106 p.

Ce manuel fait partie des recherches "décentralisées" si l'on peut dire, qui se font actuellement en matière de formation professionnelle. Traitant des problèmes classiques d'acquisitions, traitement, exploitation des collections et gestion de la bibliothèque, il présente la bibliothèque plus axée sur l'utilisateur que sur la conservation : évaluation des services

rendus, formation des utilisateurs, notion de public potentiel.

Un chapitre, rédigé par N. Richter, est consacré à la coopération entre bibliothèques, l'ouvrage n'étant d'ailleurs pas plus consacré aux BU qu'aux bibliothèques publiques.

En annexe, des fac-similés de bons de commandes, cartes de lecteurs, imprimés statistiques en font un outil très pédagogique.

35 - RICHTER (Noë) . - Les Bibliothèques publiques : manuel pour la préparation aux carrières des bibliothèques . - Le Mans : Bibliothèque universitaire, 1976 . - Pagination multiple.

Souhaitant qu'une nouvelle équipe de rédaction puisse l'intégrer dans un manuel plus général, l'auteur prétend couvrir ici les matières organisation et gestion de l'option bibliothèques publiques du CAFB.

Il envisage ainsi l'organisation administrative, le budget, le personnel, les différents réseaux de lecture publique, la gestion des collections et les finalités de la bibliothèque publique, avec le souci d'inscrire cette dernière dans la réalité historique et administrative française qui a conditionné son développement et ses structures.

36 - FONTVIEILLE (Jean-Roger) . - Bibliothéconomie générale : préparation au CAFB et au concours de recrutement de sous-bibliothécaire d'Etat . - 2<sup>e</sup> éd. remaniée avec le concours de Michel Liès. - Montpellier : FIU, 1977 . - VII-296 p.

Très détaillé, presque touffu, ce manuel destiné aux candidats au CAFB et au CSB propose des thèmes de discussion, lance de nombreuses problématiques à partir de chiffres,

citation, références. Ne se limitant pas aux bibliothèques d'Etat, il donne une grande variété d'exemples.

37 - ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. Section Bibliothèques publiques . - Cours élémentaire de formation professionnelle . - 5è éd. - Paris : ABF, 1977 . - 206 p.  
3è éd. 1971 . - ~~4è~~ éd. 1974.

Destiné à appuyer les cours organisés par l'ABF, cet ouvrage ouvre sur un chapitre consacré au commerce du livre, sa structure en France (aide de l'Etat, situation de l'auteur, statistiques de production, distribution, diffusion). Il envisage ensuite le circuit du livre, donnant une liste de base pour les acquisitions, puis les documents spéciaux ( périodiques, disques, fonds particuliers), la diffusion (inscription des lecteurs, systèmes de prêt), les problèmes de locaux et mobilier, l'administration. Il donne des organigrammes détaillés des services de l'administration centrale et expose les différentes possibilités de formation professionnelle. Puis il passe en revue les différents types de bibliothèques.

38 - ASSOCIATION FRANCAISE DES DOCUMENTALISTES ET BIBLIOTHECAIRES SPECIALISES. Groupe sectoriel "Pays en voie de développement" . - Manuel du bibliothécaire-documentaliste travaillant dans les pays en voie de développement. - Paris : Presses universitaires de France, 1977 . - 414 p. - (Techniques vivantes).

Travail d'équipe, ce manuel veut répondre au manque d'outil adapté aux pays en voie de développement, mais peut être valable partout. Réunissant bibliothécaires et documentalistes, il prend en compte les développements les plus récents des normes, définitions et procédures attachées aux différentes étapes de la chaîne documentaire. Les aspects psycho-sociaux de la "communication documentaire" sont envisagés.

39 - VAN SLYPE (Georges) . - Conception et gestion des systèmes documentaires . - Paris : Ed. d'Organisation, 1977 .  
- 261 p. : ill. sur microfiches.

Dernier né des manuels conçus par le Bureau Marcel Van Dijk, celui-ci prend en compte les toutes dernières évolutions de la "science de l'information".

S'adressant autant au concepteur, qu'au gestionnaire ou à l'utilisateur du système documentaire, il distingue dans chaque chapitre les trois niveaux d'explication.

Là encore, la psycho-sociologie du transfert des connaissances, matière en développement, fait l'objet d'un chapitre.

14

MANUELS CONSACRES A L'APPLICATION  
D'UNE TECHNIQUE DOCUMENTAIRE

Ces manuels ont été organisés suivant les trois grandes phases de la chaîne documentaire, plus large que le circuit du livre, puisqu'elle embrasse, outre la collecte et le traitement, l'exploitation et la diffusion du document.

Au niveau de la collecte ou des acquisitions, nous ne présentons aucune référence, car, en dehors de conseils pour les acquisitions, ou des manuels de bibliographie, dont on a dit qu'ils relevaient d'une discipline autonome, il n'existe pas en France d'instrument consacré à la collecte.

Les normes, y compris les normes de catalogage AFNOR NF Z 44-050 et 051 qui, présentant des exemples pourraient presque être considérées comme un manuel, ont été exclues. En effet, on peut presque dire que les normes constituent par rapport aux manuels des documents primaires, un matériau que ceux-ci utilisent pour le développer.

D'autre part, on n'a pas pris en compte les manuels consacrés au traitement du document dans des disciplines spécialisées, ni les manuels d'utilisation de tel système documentaire.

On se reportera également aux n° 25 et 26, traités comme des collections bien que certains fascicules portent sur des techniques documentaires.



CATALOGAGE . DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE

40 - DELISLE (Léopold) . - Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre de livres d'une bibliothèque . - Paris : H. Champion, 1890 . - 82 p.

[3<sup>e</sup>.] éd. : 1908.

Par un Administrateur général de la Bibliothèque nationale,  
le premier manuel de catalogage proprement dit.

41 - VAN HOVE (J.) et al. - Règles catalographiques à l'usage des bibliothèques de Belgique : auteurs et anonymes . - Bruxelles: R. Henriquez, 1933 . - X-p. 12-221.

42 - Règles pour la rédaction d'un catalogue collectif de périodiques / par V. Fedorov. Instructions établies pour le catalogue alphabétique matières de la Bibliothèque de la Sorbonne / par J. Delsaux . - Paris : Hermann, 1939 . - 64 p. - (Actualités scientifiques et industrielles ; 810. Bibliologie ; 1).

43 - LOSSEAU (L.) . - Règles bibliographiques : instructions pour la rédaction, la présentation et la publication des notices bibliographiques. - Bruxelles : Bruylant, 1944.

44 - FRANCE . Bibliothèques (Direction). - Code de catalogage des imprimés communs : dictionnaire des cas . - Paris : AFNOR; 1945 . - VII - 125 p.

45 - BIBLIOTHEQUE APOSTOLIQUE VATICANE. - Règles pour le catalogage des imprimés . - Ed. française. - Cité du Vatican: Bibliothèque apostolique vaticane, 1950 . - 402 p.

46 - GITEAU (Cécile) . - Manuel de catalogage : auteurs-titres. - Paris : ENSB, 1971 . - 2 vol., 246 p.  
1. Texte. 2. Corrigé des exercices.

47 - CENTRE BIBLIOGRAPHIQUE NATIONAL . - Guide pratique du catalogueur : répertoire alphabétique pour le catalogage des monographies / par Monique Pelletier . - Paris : BN, 1977 .  
- V-596 p.

#### INDEXATION. LANGAGES DOCUMENTAIRES

##### Catalogage matières

48 - HELIN(M.) et BRAGARD (R.) . - Le Catalogue analytique : principes d'indexation et plan schématique . - Liège : Ed. Desoer , 1949 . - 93 p.

Voir aussi n° 42.

##### Classifications

49 - DUBUC (R.) . - La Classification décimale universelle : manuel pratique d'utilisation . - Paris : Gauthier-Villars, 1964 . - 210 p. - (Documentation et information).

50 - DUBUC (R.) . - Exercices programmés sur la CDU . - Paris: Gauthier-Villars, 1970 . - 168 p. - (Documentation et information).

51 - VICKERY (B.) . - La Classification à facettes : guide pour la construction et l'utilisation de schémas spéciaux . - Paris: Gauthier-Villars , 1963 . - 65 p.

Trad. de l'anglais par Paule Salvén.

##### Thesaurus

52 - PEETERS (E.) . - Elaboration d'un thesaurus de concept . - Bruxelles : CRIF, 1971 . - 59 p.

53 - LAUREILHE (M. -T.) . - Le Thesaurus : son rôle, sa structure, son élaboration . - Lyon : Presses de l'ENSB, 1977. - 48 p.

54 - VICKERY (B. C.) . - Techniques modernes de documentation : analyse des systèmes de recherche de documents . - Paris : Dunod, 1962 . - XI-178 p. - (Collection Sigma ; 3.)  
Trad. de l'anglais par J. Ceron et al.

STOCKAGE. PRET ET DIFFUSION

55 - VAN BELLAIENGH (G.) . - Le Libra accès aux rayons dans les bibliothèques : adaptation au système Cutter . - Bruxelles: De Meyere, 1955.  
2è éd. rev. et augm. 1960.

56 - VAN DIJK (J.) . - Enregistrement et recherche de l'information documentaire : méthodes, moyens, coûts, guide pour le choix d'un équipement. - Bruxelles : Presses universitaires, 1964. - 166 p. : ill.

57 - FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION . - Manuel pratique de reproduction documentaire et de sélection / sous la dir. de Paul Poindron . - Paris : Gauthier-Villars, 1964 . - VI-345 p. : ill. - (Publication FID ; 353).

MANUELS CONSACRÉS A UN TYPE  
SPECIAL DE BIBLIOTHÈQUE OU D'ORGANISME DOCUMENTAIRE

BIBLIOTHÈQUES D'ENTREPRISE

58 - REIZLER (Stanislas) et al. - Fonctionnement d'un centre de documentation : instructions générales rédigées pour les instituts de recherche coloniaux . - Paris : Société d'éditions techniques coloniales, 1946 . - X-370 p. : ill.

59 - BERNARDTÉ (H.) . - Comment concevoir, réaliser et utiliser une documentation . - 3<sup>e</sup> éd. - Paris : Ed. d'Organisation, 1955.

4<sup>e</sup> éd. en 1964. 5<sup>e</sup> éd. en 1967. 6<sup>e</sup> éd. en 1971.

L'auteur est professeur à l'École d'organisation scientifique du travail de Paris et à l'École supérieure de commerce de Lyon . Ouvrage axé sur la documentation dans les entreprises.

60 - LEBRUN (Gaston) . - Bibliothèques personnelles et collectives : organisation, installation, fonctionnement . - Paris: Librairie des sciences Girardot et Cie, 1958 . - 80 p.

L'auteur est ingénieur commercial et professeur honoraire des Athénées royales d'Anvers et de Bruxelles, auteur d'ouvrages de technique commerciale, gestion, organisation.

61 - VOUEZ (Alex) . - Précis du bibliothécaire : comment implanter et gérer une bibliothèque d'entreprise . - Bruxelles : Office international de la librairie, 1970 . - 118 p.

BIBLIOTHEQUES ENFANTINES ET CENTRES DE DOCUMENTATION ET  
D'INFORMATION (CDI)

62 - LERICHE (Mathilde) et PREVOT (Georges) . - Bibliothèques  
scolaires, bibliothèques d'enfants . - Paris : Bourrelier,  
1950 . - 128 p. : ill. - (Carnets de pédagogie pratique).

63 - INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL. Paris . - Aide-mémoire  
pour les assistants-documentalistes dans les services de  
documentation. - Paris : IPN, s.d. - 27 p. - (Collection des  
Guides pratiques).

64 - INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL. Paris . - Cours de for-  
mation et de perfectionnement à l'usage des documentalistes  
de l'enseignement . - 2è éd. rev. et mise à jour . - Paris :  
IPN, 1969 . - 302 p. - (Collection <sup>des</sup> Guides pratiques).

65 - REBOUL (Elie). - Guide pratique du documentaliste-  
bibliothécaire . - Paris : Institut national de recherche  
et de documentation pédagogique, 1974 . - 132 p. - (Collec-  
tion des Guides pratiques).

DISCOTHEQUES

66 - Manuel du Discothécaire . - Paris : Discothèque de  
France, 1971 . - 111p. : ill.

BIBLIOTHEQUES D'HOPITAUX

67 - Manuel du bibliothécaire : la lecture au sanatorium . -  
s.l. , s.d. - 45 p.

68 - DELASSALLE (M.) . - Guide pratique de la bibliothécaire  
d'hôpital . - Malaïoff : Durassié, 1943.

x

69 - FOURCELET (Le P. A., S.J.) . - Le Guide du bibliothécaire dans les collèges ou communautés, ou méthode de classement et d'organisation d'une bibliothèque considérable, spécialement dans un établissement religieux . - Paris : A. Le Clère, 1856 . - 114 p.

70 - LANGLOIS (Marcel). - Comment ranger une bibliothèque privée ? Comment fonder une bibliothèque d'oeuvre catholique ? . - 3è éd. - Paris : Action sociale de la femme, [1923] . - 21 p.

71 - CHAUMONOT (M.) . - Comment organiser une bibliothèque paroissiale . - Nouv. éd. - Spes, [1934].

72 - MASSALOUX (Lucette) et al. - Bibliothèques de jeunes : un guide pour les éducateurs et les chefs de jeunesse. - Paris : Ed. du Seuil, 1945 . - 107 p. - (Esprit. Série La vie neuve.)

73 - CONFEDERATION NATIONALE DE LA FAMILLE RURALE. Centres d'éducation populaire rurale. - Comment organiser une bibliothèque dans le village. - Paris : CNFR, [1947].

74 - LIGUE FRANCAISE DE L'ENSEIGNEMENT. Centre laïque de la lecture publique . - Guide pour l'organisation de la lecture populaire laïque . - Paris : Ligue française de l'enseignement, s. d. - 32 p. : ill.

75 - ACTION CATHOLIQUE GENERALE FEMININE. Paris . Service Culture et bibliothèques. - Cours par correspondance : 2nd degré . - Paris : ACGF, s. d. - 171 p.

A fondé en 1935 le réseau de Bibliothèques pour tous.

76 - La Bibliothèque : centre de vie juive : manuel pratique du bibliothécaire / publ. par la Communauté de la jeunesse juive . - Paris : Keren hasefer ve ha'hinou'h [Fonds

de restauration du livre et de l'enseignement , 1953 . - 64 p.  
: ill.

77 - CHAUMONOT (M.) . - Organisation et fonctionnement d'une  
bibliothèque . - 5è éd. - Paris : Librairie Victorion, 1958.

77 p.

Précédentes éditions en 1933; 1938; 1943, 1949.

78 - CACERES (Geneviève) . - La Lecture . - Paris : Ed. du  
Seuil, 1961 . - 213 p. - (Peuple et culture; 2.)

2è édition d'un ouvrage paru en 1949 sous le titre Regards  
neufs sur la lecture, cet ouvrage conçu pour les animateurs  
de clubs de lecture de l'Association Peuple et culture pré-  
conisant une lecture active contient un chapitre consacré  
à l'"art de lire".

79 - GRANDAMY (Geneviève) . - Bibliothèques et culture . -  
3è éd. mise à jour et augm. - Paris : Action catholique  
générale féminine, Service Culture et bibliothèques, 1961.

- 216 p.

4è éd. 1966.

80 - PUGET (Aline) . - Livres et documents dans la vie re-  
ligieuse et pastorale : initiation à la vie des bibliothèques.  
- Tours : Mame, 1963 . - 197 p. : ill. - (Petits guides pas-  
toraux; 2).

81 - RENAULT (Philippe) . - Les Travailleurs et la lecture.  
- Paris : C.F.D.T , 1965 . - 96 p. : ill.

## CONCLUSION

On constate, après ce recensement, une extrême diversité des manuels dans les domaines de la bibliothéconomie et de la documentation.

On peut s'interroger aussi sur leur fonction, à une époque où foisonne une littérature professionnelle beaucoup plus diversifiée et dispersée, par exemple dans les périodiques professionnels, et où les évolutions font qu'il faut sans cesse mettre à jour ses connaissances.

Certains manuels ont un caractère extrêmement sommaire de guides de renseignements pratiques, d'autres sont beaucoup plus théoriques.

Certains se fixent pour but d'être un auxiliaire dans la pratique professionnelle de bibliothécaires déjà formés ; d'autres sont prévus pour remplacer une formation professionnelle inexistante ou insuffisante : c'est le rôle qu'ils ont joué historiquement et qu'ils peuvent encore jouer, dans les pays en voie de développement par exemple (l'Unesco favorise la rédaction de tels manuels).

Mais la plupart du temps, ils ont pour but aujourd'hui de compléter la formation professionnelle : J. E. Sabor, dans son ouvrage consacré aux méthodes d'enseignement de la bibliothéconomie (7) distingue les manuels encyclopédiques, qui fournissent une base à l'enseignement, des manuels spécialisés,



plus utiles selon elle, car permettant d'approfondir une technique. On a vu que l'on pouvait entrevoir la combinaison de ces deux caractéristiques, grâce à l'ébauche de manuel par fascicules que pouvait constituer une collection comme les "Mementos pour la préparation au DSB", qui, permettant des mises à jour partielles, a aussi l'avantage de pouvoir suivre l'évolution des techniques et des programmes.

Mais la nécessité d'un manuel "de synthèse", qui puisse faire état de la recherche en bibliothéconomie, semble également être ressentie.

On peut remarquer également que chaque fois que l'Etat a promu des mesures cohérentes allant dans le sens d'une grande politique des bibliothèques, cela a stimulé la parution de manuels: réorganisation des BU à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, loi Destree en Belgique en 1921, création de la DBLP et des bCP en 1945, du DSB en 1950 et de l'ENSB en 1964.

A l'heure actuelle, les recherches poursuivies en ce domaine sont le fait d'associations professionnelles (ABF, ADBS), ou de formateurs, notamment dans les centres régionaux de formation au CAFB, qui ressentent le besoin d'une normalisation du contenu et des méthodes de l'enseignement.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Trésor de la langue française, vol. 4, p. 457.
2. SHERA (Jessé H.) . Bibliothéconomie, documentation et science de l'information.  
In : Bulletin de l'Unesco à l'intention des bibliothèques, (1960), 22, n°2, p. 62-70.
3. NAUDE (Gabriel) . - Advis pour dresser une bibliothèque . -  
Leipzig : VEB Edition, 1963.  
Reprod. de l'éd. de Paris : F. Targa, 1627. CR par A. Masson  
In : Bull. Bibl. France, (1963), n° 12, p. 752.
4. COTTON DES HOUSSAYES (J.-B.) . - Des Devoirs et des qualités du bibliothécaire : discours prononcé à l'Assemblée générale de la Sorbonne le 23 décembre 1780 . - Paris : E. Baudelot, 1951.
5. GODET (M.) . Nouvelles conceptions du rôle des bibliothèques.  
In : Archives et bibliothèques, (1936),
6. Sur ces problèmes, voir : La Formation professionnelle des bibliothécaires en France : rapport par Michel Merland aux journées d'étude., 29-30 avril 1977, de l'Association de l'École nationale supérieure des bibliothèques.
7. SABOR (Josefa E.) . - Méthodes d'enseignement de la bibliothéconomie . - Paris : Unesco, 1969.

